

# Bâloise Lux :

## La signature électronique

Pour suivre votre contrat facilement, consultez notre fiche pratique n° 5, page 3. Vous y trouverez les infos nécessaire concernant l'application Bâloise My Weath.



### Note générale :

→ Cette fiche ne concerne que les documents ayant été remplis et soumis à la compagnie de manière électronique.

### Auteur de cette fiche et éditeur responsable

Bernard Poncé, Gérant de  
Ligne Bleue sprl  
FSMA 0.832.888.322

Avenue du Parc 8  
5004 Bouge (Namur)  
Tél. : 081 733534  
Gsm : 0494 725753

info@lignebleue.biz  
www.lignebleue.biz

Correction : aléatoire.  
N'hésitez pas à nous signaler nos coquilles... :-)

© Images : Freepik.com et  
Bernard Poncé.

Ce document a été établi  
par notre bureau à l'usage  
exclusif de notre clientèle.  
Tous droits réservés.

### Comment ça marche ?

→ En général, assez bien, il faut le reconnaître.

Après que nous ayons envoyé votre proposition de contrat, formulaire de reversement, etc. à la compagnie, celle-ci vérifie que tous les éléments soient bien remplis et le dossier complet (carte d'identité, carte de banque, etc.).

→ Cela fait, Bâloise va vous envoyer un mail.

Vous y trouverez un lien internet. Cliquez dessus et prenez votre gsm.

Vous arrivez sur une page de sécurité. Votre n° de gsm y est encodé. Vérifiez que le n° soit juste.

S'il n'est pas correct, abandonnez la procédure et signalez-nous la chose par mail. Nous ferons corriger l'erreur par la compagnie, qui vous enverra un nouveau mail.

→ Si votre n° de gsm est correctement indiqué :

Cliquez sur le bouton de demande d'authentification. Cette action envoie un sms sur votre gsm. Un code de 4 chiffres se trouve dans ce sms.

Inscrivez le code dans la page internet, dans l'espace réservé à cet effet, et validez.

Vous ouvrez ainsi la page de signature du document pdf.

→ En haut de page, une mention indique *Cliquez ici pour commencer* :

En cliquant, vous accéderez à l'espace de signature dans le pdf. Vous devrez cliquer pour valider votre signature électronique. Si plusieurs signatures doivent être apposées, à chaque confirmation par clic, le programme passera à la signature suivante, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus. Auquel cas, une mention apparaît en haut de page pour vous indiquer que le document est signé ! A cet instant, tout est ok.

→ Bon à savoir

1. Quand tout est terminé, le programme ne se ferme pas automatiquement et reste avec la fenêtre ouverte. C'est un peu crétin, reconnaissons-le. En attendant, cliquez simplement sur la croix de fermeture de fenêtre pour clôturer la session.
2. S'il y a un second titulaire ou un mandataire, un mail lui sera envoyé après votre session clôturée, et il devra faire la même chose.
3. Nous recevrons le même mail afin de signer en tant que courtier.
4. Après la séance de signature, vous recevrez un lien vous permettant de télécharger le document signé.
5. Il peut arriver que nous devions signer le document en premier et vous ensuite. Cela ne change rien à la validité de l'opération.

→ Et ensuite, le paiement

Lorsque tout est signé, la compagnie vérifie les signatures. Si tout est en ordre, elle nous envoie un mail avec les instructions pour effectuer le virement. Nous vous transférerons ce courriel qui comprend :

- Le n° de compte de Bâloise sur lequel verser : **BE20 3200 0214 2356** (BIC : BBRUBEBB)
- La référence à indiquer en communication, qui est aussi votre n° de contrat.

Pour tout versement ultérieur, consultez notre fiche pratique n°1, page 2.

→ Après réception de votre versement

Bâloise va investir dans les fonds indiqués au contrat. Vous pourrez consulter votre situation via l'app Bâloise My Wealth. Consultez la fiche pratique n° 5, page 3 pour plus d'infos.